

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 13 avril 2015 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,  
Mme Johanne Dufresne, conseillère,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
M. Derek Grilli, conseiller,  
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Absents : Mme Aline Alain, conseillère,  
M. Éric Bossé, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

**1. ORDRE DU JOUR**

2015-04-38

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015;
3. Questions de l'assemblée;
4. Maison des Jeunes de Valcourt (Mme Danielle-France Joubert);
5. Approbation de la liste des comptes à payer;
6. Projet mobilier urbain MADA - REPORTÉ;
7. Dérogation mineure;
8. Avis de motion – règlement 2015-302 permis et certificats;
9. Rescinder résolution TECQ 2015-01-08;
10. Adhésion Chambre de Commerce de Valcourt;
11. Correction budget;
12. Banque heures Infotech;
13. Renouvellement Conseil Sports Loisirs Estrie;
14. Demande CPA Valcourt;
15. Demande Gala École Odyssée;
16. Semaine de la santé mentale;
17. Congrès ADMQ;
18. Formation ADMQ;
19. Questions de l'assemblée;
20. Affaires nouvelles;
  - 20.1
21. Levée de la séance

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

**2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2015**

2015-04-39

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 mars 2015;

Il est proposé par le conseiller Guillaume Roberge,

Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2015, et que le procès verbal du 2 mars 2015 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

### **3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Mme. Johanne Héroux vient expliquer au conseil ses inquiétudes concernant le fossé à l'arrière de son terrain qui pourrait provoquer une inondation s'il est obstrué. Mme Héroux fait circuler des photos prises lors de la dernière inondation. La municipalité demandera à ses inspecteurs d'aller évaluer la situation et les risques.

### **4. MAISON DES JEUNES DE VALCOURT**

Mesdames Chantal David et Laura Parent, animatrices à la Maison des Jeunes de Valcourt, font une présentation au conseil sur les activités, la mission, le budget et les besoins de l'organisme et déposent une demande d'aide financière au conseil.

### **5. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

2015-04-40

Il est proposé par le conseiller Guillaume Roberge,  
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 13 avril 2015, telle que modifiée, pour un montant de 65,409.43\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201500061 à #2015000107) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **6. PROJET DE MOBILIER URBAIN MADA**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

### **7. DÉROGATION MINEURE 2015-001**

2015-04-41

Attendu qu'une demande de dérogation mineure pour l'immeuble du 1186, rue Principale a été déposée le 10 février 2015;

Attendu que l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux aux personnes qui la demandent;

Attendu que la dérogation demandée ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires voisins, de leurs droits de propriétés et que la demande a été déposée conjointement par les deux propriétaires touchés;

Attendu que le perron du bâtiment est érigé en partie sur le terrain voisin et que pour une question de sécurité et d'assurance, il est préférable d'acquérir une partie de ce terrain;

Attendu que l'acceptation de cette dérogation mineure permettra de régulariser une situation qui aurait demandé une correction éventuelle lors d'une future vente;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande à toutes fins que de droits, d'accorder la dérogation mineure pour les raisons ci-haut mentionnées.

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Guillaume Roberge,

Que la municipalité approuve la dérogation mineure pour l'immeuble du 1186 rue Principale (lot 1823007) afin que celui-ci soit déclaré conforme aux règlements municipaux. Malgré cette approbation, ceci ne soustrait aucunement le bâtiment au respect desdits règlements d'urbanisme en vigueur advenant une destruction de quelque nature que ce soit.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **8. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2015-302 PERMIS ET CERTIFICATS**

Madame la conseillère Johanne Dufresne donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2015-302 modifiant le règlement de permis et certificats 2008-267 dans le but de :

- Modifier les documents à fournis pour l'obtention d'un certificat pour l'installation d'un puits.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil.

#### **9. RESCINDER LA RÉSOLUTION 2015-01-08 POUR LA TECQ**

2015-04-42

Attendu que La résolution 2015-01-08 n'avait pas à être adoptée puisque le montant pour le seuil minimum d'immobilisation pour le programme TECQ 2010-2013 avait été prévu au budget,

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la résolution 2015-01-08 soit rescindée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **10. ADHÉSION CHAMBRE DE COMMERCE DE VALCOURT**

2015-04-43

Attendu que la municipalité souhaite renouveler son adhésion à la chambre de commerce de Valcourt pour l'année 2015;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,  
Appuyée par le conseiller Claude Jeanson,

Que la Municipalité procède au renouvellement de son adhésion à la chambre de commerce de Valcourt et Régions au coût de 100.00\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **11. CORRECTION BUDGET**

2015-04-44

Attendu que la municipalité a adopté son budget 2015 selon un scénario qui incluait un taux varié et des tarifications additionnelles pour certains services;

Attendu que la municipalité a adopté un règlement de taxation qui ne comprenait pas l'introduction de taux variés ni de nouvelles tarifications;

Attendu que ces modifications ne changent pas les informations transmises aux citoyens dans le Moulin Express.

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité modifie son budget afin qu'il corresponde au rôle de perception découlant du règlement de taxation 2015-300 de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

## **12. BANQUE D'HEURES INFOTECH**

2015-04-45

Attendu que la municipalité a épuisé sa banque d'heures pour les services d'Infotech;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité achète une nouvelle banque de 14 heures pour les services comptables et de formation au montant de 1050,00\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

## **13. RENOUELEMENT CONSEIL SPORTS LOISIRS ESTRIE**

2015-04-46

Attendu que la municipalité a reçu la demande de renouvellement d'adhésion au Conseil Sports Loisirs de l'Estrie;

Attendu que le coût du renouvellement est de 70\$;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Guillaume Roberge,

Que la municipalité renouvelle son adhésion au Conseil Sports Loisirs de l'Estrie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **14. DEMANDE CPA VALCOURT**

Aucune contribution ne sera accordée au CPA de Valcourt cette année.

## **15. DEMANDE GALA ÉCOLE ODYSSEE**

2015-04-47

Attendu que la municipalité a reçu une demande de commandite de l'école secondaire l'Odyssee de Valcourt pour la tenue de son Gala Méritas;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité accorde une commandite de 250.00\$ à l'École Secondaire l'Odyssee pour son Gala Méritas.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **15. PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE**

2015-04-48

Attendu que la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan « *Prenez une pause, dégagez votre esprit!* » souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement;

Attendu que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Attendu que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Attendu qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- En encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité de Lawrenceville proclame la semaine du 4 au 10 mai 2015 **Semaine de la santé mentale** dans le Village de Lawrenceville et invite les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfiques « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## 16. CONGRÈS DE L'ADMQ

2015-04-49

Attendu que la municipalité souhaite que son directeur général participe au congrès annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec;

Attendu qu'un montant a été prévu à cet effet dans le budget de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Guillaume Roberge,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général, M. François Paquette, soit autorisé à procéder à son inscription au congrès de l'ADMQ;

Que la municipalité paie les frais liés à la participation de M. Paquette à ce congrès.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

## 17. FORMATION ADMQ

2015-04-50

Attendu que l'association des directeurs municipaux du Québec offre des formations pour les directeurs généraux des municipalités;

Attendu que le directeur de la municipalité souhaiterait participer à deux de ces formations soit :

- Le directeur général et secrétaire-trésorier dans son environnement légal, politique et public
- La comptabilité municipale : des résultats détaillés à la situation financière

Il est proposé par le conseiller Guillaume Roberge,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général, M. François Paquette, soit autorisé à participer à ces formations;

Que la municipalité paie les frais liés à la participation de M. Paquette à ces formations.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

*La conseillère Johanne Dufresne quitte la séance à 20h30.*

## 19. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de questions de l'assemblée.

**20. AFFAIRES NOUVELLES**

Il n'y a pas d'affaires nouvelles

**21. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2015-04-51

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 20h45, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

---

*Michel Carbonneau, maire*

---

*François Paquette, directeur général*